

Animateur prévention ou référent Santé Sécurité au Travail

Référence : SECURITE V21A

Mise à jour : 17/03/2021

ESQSE
Conseil Formation

Objectif général

Acquérir les méthodes et les outils santé - sécurité pour être un relais efficace au sein de l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Comprendre le rôle et les missions de l'animateur prévention ou référent santé sécurité au travail,
- Connaître l'essentiel de la réglementation santé - sécurité,
- Analyser les incidents, les accidents et suivre les indicateurs,
- Analyser et évaluer les risques professionnels,
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques et les outils sécurité.

Le programme

Comprendre les enjeux de la santé et de la sécurité :

- Les enjeux de la prévention et la gestion des coûts des accidents de travail et des maladies professionnelles,
- Le rôle et missions des différents acteurs en Santé-Sécurité,
- Les responsabilités de chacun en Santé et Sécurité au travail.

Connaître les bases fondamentales de la prévention :

- L'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés,
- Les principes généraux de prévention,
- Les principales obligations réglementaires du code du travail.

Construire une démarche de prévention :

- Les risques professionnels dans l'entreprise,
- Les causes et la mise en place des actions préventives,
- Le suivi des actions sur le terrain,
- L'évaluation des risques et le document unique (méthode).

Mise en situation : Analyse des risques d'un poste de travail.

Organiser la Santé - Sécurité :

- L'accueil sécurité des nouveaux embauchés,
- Les formations sécurité obligatoires,
- La gestion des entreprises extérieures (E.E) : responsabilités, plan de prévention, protocole de sécurité, coordination SPS.

Analyser les accidents et les incidents :

- La méthode de l'arbre des causes,
- Exercices et étude de cas d'accidents et d'incidents.

La Santé Sécurité au quotidien :

- Comment sensibiliser, transmettre et faire respecter les consignes de sécurité ?
- La communication sécurité : réunions, affichage, etc.

Elaboration de votre plan d'actions prioritaires.

Conclusion : QCM d'évaluation et enquête de satisfaction.

Durée

3 jours (21 h).

Délais d'accès

3 semaines avant le début de la formation.

Public

Responsable d'établissements, manager référents Santé-Sécurité, animateur Sécurité, personne gérant la protection et la prévention des risques Santé et sécurité au Travail.

Prérequis

Aucun.

Modalités pédagogiques

En présentiel ou à distance.
En inter ou en intra.
Voir les conditions générales de vente.

Moyens utilisés

Voir les conditions générales de vente.

Profil du formateur

Voir CV joint.

Modalités d'évaluation pédagogiques

Voir les conditions générales de vente.

Validation de la formation

Attestation de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Voir les conditions générales de vente.

Tarif :

1350 € HT.

En intra : voir devis (nous consulter).

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : 72 64 022558 64

N° d'enregistrement d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) : 202.64.002

ESQSE - 97 Chemin Bidegaraia - 64240 BRISCOUS

Courriel : esqse.elisabeth@gmail.com - Siret : 484 810 585 00014 NAF : 7022Z